



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 janvier 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 janvier 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à partir de la question n° 6), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir de la question n° 5), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à partir de la question n° 22), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 22), Mme Mina SEBBAH à M. Pascal BONNET.

OBJET : 22 - Relations Internationales - Attribution de subventions pour des projets internationaux

Relations Internationales

Attribution de subventions pour des projets internationaux

Rapporteur : M. l'Adjoint BIZE

	Date	Avis
Commission n° 1	09/01/2019	Favorable unanime

Le Service Relations Internationales de la Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines.

Il souhaite également donner un coup de pouce aux associations bisontines porteuses d'un projet international, qu'il soit en lien avec nos villes jumelées ou non. Tous les projets, qu'ils soient culturels, sportifs ou autres seront examinés et pourront être retenus selon l'intérêt du projet et le budget prévisionnel de l'opération.

Nous sommes saisis aujourd'hui de la demande d'une association bisontine porteuse d'un projet international :

ACCMMA (Association Comtoise pour la Connaissance du Maghreb et du Monde Arabe)

L'ACCMMA est une association bisontine qui a pour but de faire connaître la culture arabo-musulmane, tout particulièrement maghrébine, par la diffusion de documents à caractère culturel, par l'organisation de conférences et d'expositions et par la préparation, réalisation et participation à des voyages d'études dans les pays concernés.

Dans cette idée, l'ACCMMA propose depuis septembre 2018 un cycle de conférences sur le thème «**Moyen-Orient 2016-2020 : une crise majeure**».

6 conférences auront lieu en 2019, sur les thèmes et aux dates suivantes :

10 janvier : La Turquie : un entre-deux qui pose question (Hamit Bozarslan, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales).

24 janvier : Alep, un enjeu exemplaire de la guerre civile syrienne (Abboud Hajjar).

7 février : Le durcissement de la direction israélienne (Dominique Vidal, Historien et journaliste).

7 mars : La Libye : de la révolution au chaos (Jacques Fontaine, UFC).

21 mars : Les réfugiés, atout ou handicap pour les Etats proche-orientaux (Sandrine Mansour, Université de Nantes). Date à confirmer.

4 avril : Les Emirats arabes unis : quel rôle aujourd'hui ? (Claire Beaugrand, Université d'Exeter).

Afin de permettre au plus grand nombre d'assister à ces conférences qui auront lieu au Scénacle, l'entrée est à participation libre.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de **1 500 €** (sur un budget prévisionnel de 4 200 €) à l'association ACCMMA, afin de l'aider à organiser ce cycle de conférences.

En cas d'accord, la somme de **1 500 €** sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

A l'unanimité des suffrages exprimés (12 abstentions), le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Association Comtoise pour la Connaissance du Maghreb et du Monde Arabe.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 12

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 28 JAN. 2019



Contrôle de légalité